



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
Séance extraordinaire –21 janvier 2021

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 21 janvier 2021,
par vidéoconférence à 19:00.**

PRÉSENTS À CETTE VIDÉOCONFÉRENCE :

Le maire, Maurice Beauregard, par vidéoconférence

Conseillers(ères) :

Tim Ferrigan, par vidéoconférence

Lois Smith, par vidéoconférence

Raymond Pilon, par vidéoconférence

Jean-Pierre Landry, par audioconférence

Stéphanie Hébert-Shea par vidéoconférence

Suzanne Dubeau-Pilon, par vidéoconférence

Également présente à la réunion, par vidéoconférence, Sarah Bertrand, Directrice générale et Secrétaire-trésorière.

021-01-2021 OUVERTURE DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 3 juin 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT que, selon ce même décret, lorsque la loi prévoit qu'une réunion doit être publique, elle doit être rendue publique le plus tôt possible par tout moyen permettant au public de connaître le contenu des discussions entre les participants et le résultat des délibérations des membres;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par vidéoconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lois Smith et résolu :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du Conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence.

Adopté à l'unanimité

Il est à noter que tous les membres du Conseil sont présents et ont donc reçu l'avis de l'assemblée extraordinaire selon le délai mentionné à l'article 156 du Code municipal du Québec.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est noté que l'ordre du jour est accepté tel qu'il est présenté.

**022-01-2021 CONTRAT DE LOCATION AVEC LE CISSO POUR LA CAMPAGNE DE VACCINATION
CONTRE LA COVID-19**

ATTENDU que le gouvernement du Québec a déclaré une urgence sanitaire liée à la pandémie de COVID-19 le 13 mars 2020;

ATTENDU que l'état d'urgence sanitaire est toujours en vigueur à ce jour;



MUNICIPALITÉ DE CAMPBELL'S BAY
Séance extraordinaire –21 janvier 2021

ATTENDU que les autorités de santé publique planifient une campagne de vaccination massive;

ATTENDU qu'un bâtiment accessible au public et situé autant que possible au centre du territoire de la MRC Pontiac est nécessaire pour mener à bien la campagne de vaccination;

ATTENDU que le CISSSO demande que la salle retenue soit disponible pour une période de six (6) mois pour mener à bien la campagne vaccinale;

ATTENDU que le Centre récréatif répond en tout point aux exigences du CISSSO;

ATTENDU que de plus le Centre récréatif est équipé pour entreposer les vaccins et dispose d'une alimentation électrique d'urgence en cas de panne de courant qui assurera le respect des conditions d'entreposage des vaccins;

ATTENDU qu'une collaboration avec les autorités sanitaires est essentielle en ce moment et qu'elle est une question de sécurité civile;

Par conséquent,

Il est proposé par Stéphanie Hébert-Shea et résolu que la municipalité de Campbell's Bay;

Conclue une entente avec le CISSO pour la location du Centre récréatif avec accès complet du mois de février à août 2021 avec option de renouvellement;

Autorise la Directrice générale, Sarah Bertrand, et le maire, Maurice Beauregard à signer tous les documents relatifs à la convention de location;

Annule tous les événements prévus qui auront lieu du mois de février à août 2021 au Centre récréatif,
Y compris les mariages contre remboursement complet des dépôts déjà reçus.

023-01-2021 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Ramond Pilon et résolu de clore la réunion à 19h20.

Adopté

Maurice Beauregard
Maire

Sarah Bertrand
DGST